31•Argumentaire pour la Présentation de l’enquête aux copropriétaires en vue d’une réhabilitation énergétique des maisons du Valmoutier.

*Note : j’ai essayé de mettre ‘’noir sur blanc’’ toutes les infos, idées, suggestions, entendues à diverses occasions. Elles représentent une base pour notre travail.*

*Ce document est un appel à commentaires, tant sur le fond et la forme. A cette étape nous aurons donc besoin de nous rencontrer pour amender et valider cette présentation.*

*Pour une bonne pédagogie de communication, lors de la présentation aux copropriétaires, je pense à la réalisation d’un diaporama. L’expérience faite dans le cadre de l’AG ayant été convaincante.*

 *Alain*

•**Une enquête** : **Des informations collectées ? A quelle fin ?**

- Cette enquête est basée sur le **volontariat des copropriétaires du Valmoutier.** C’est la raison pour laquelle nous ne solliciterons (au moins dans un premier temps) que les copropriétaires qui en ont exprimé le désir, par courriel suite à l’AG ou suite à notre passage au domicile.

- Il va de soi que, plus le nombre de copropriétaires participant à cette enquête sera important, plus l’analyse des données représentera un ‘’socle’’ significatif pour un projet crédible.

• **Confidentialité**

Si l'identification des maisons, par leur N° de lot et le type de maison, reste une nécessité pour l'exploitation des informations, les enquêtes collectées ne feront pas apparaître l’identité et l’adresse des propriétaires.

Il sera fait abstraction de tout élément d’identification personnalisé (nom adresse) lors de l’analyse et la diffusion des données saisies à travers les enquêtes.

Par ce dispositif nous devrions éviter les contraintes réglementaires liées à  la loi ‘’informatique et liberté’’ du 6 janvier 1978.

Si nécessaire, l’ASLV, si partie prenante de la démarche, demandera à chacun l’**autorisation,** sur un feuillet à part, d’exploiter les données transmises.

**• Les objectifs :**

A partir des consommations individuelles [KWh & coûts,] l’objectif est de mettre en évidence les actions possibles pour chaque copropriétaire, à partir des expériences et actions menées par les uns et par les autres.

- Ce travail d’analyse sera fait après réception de l’ensemble des enquêtes (période estimée octobre novembre).

 • Deux suites possibles à cette étape, après l’exploitation des données collectées dans l’enquête

 ►**Certaines actions** peuvent être réalisées **individuellement**, étant donné, la compétence, la capacité à réaliser, les moyens financiers du copropriétaire concerné (l’objectif du **G**roupe d’.**E**changes et de .**S**avoir sur les **T**echniques pour .**E**conomiser est de mettre en commun l’ensemble de ces éléments)

 ►D’autres **actions** pourrons être envisagées **collectivement** (regroupement de propriétaires pour la réalisation de travaux suite à un appel d’offre, objectif du dispositif ‘’Vi[ll]e Meilleure’’)

**Réserve** : Même si les informations collectées représentent un inventaire significatif des initiatives prises et travaux réalisés individuellement par les copropriétaires du Valmoutier, elles ne peuvent représenter un caractère exhaustif des solutions à envisager. En effet la réflexion et les réponses à apporter sont en constante évolution. Les institutions, les professionnels se sont emparés de cette problématique. L’environnement devient un enjeu économique, politique majeur au-delà de toute sensibilité.

**• Le contenu**

- Si dans cette enquête, les notions de consommations et leurs coûts sont chiffrés, l’ensemble des autres relevés ont un caractère d’information et de confort de vie, ils ne se substituent pas à toute approche technique qui pourrait être réalisée par des professionnels.

- Par ailleurs nous souhaitons rencontrer, après la mise en forme initiale de l’enquête, les partenaires potentiels : institutionnels, commune, agglo, ANSFA95 pour leur soumettre notre projet.

- Il nous semble important de percevoir leur vision de la démarche de l’ASLV, sans que cela nous engage, vis-à-vis d’une éventuelle suite, qui resterait à ‘’officialiser’’

 **1/ Des informations sommaires sur les caractéristiques de la maison**

Surface habitable •Type d’abonnement •Puissance souscrite •Calibrage compteur • Types de maison : soient 7 répertoriés • N°Lot

 **2/ Les Consommations électriques (total des [kWh et coûts TTC] par facture sur 5 ans. (2005-2011**)

- De ces valeurs relevées, sera calculée la moyenne des consommations sur 5 ans en KWh & €uro/m2

- Cette consommation en kWh rapportée au m2 habitable représente une **étiquette énergétique réelle** de nos consommations, par contre elle ne représente pas l’étiquette énergétique qui serait réalisée dans le cadre du Diagnostic de Performance Energétique [DPE]

 **3/ Des Indicateurs liés au confort et au mode de vie de la maison :**

 • Nb de personnes habitant la maison : enfants et adultes • Niveau de présence dans la maison • M-A de la VMC • Consommations en Eau de ville-m3 • Chauffage au pétrole-Nb de bidons • Chauffage au gaz- Nb m3 •Chauffage au bois- Qté de stères • Notion de confort de +1 à+5

 **4/ L’Etat des initiatives et travaux réalisés au cours des années :**

 ►*Energie électrique 9 points)*

 •Chgt d’Abonnement EDF • Chgt de la puissance souscrite• Chgt du calibrage du compteur •Chgt de fournisseur d’électricité • Chgt de radiateur électrique • Installation d’une régulation électronique • Dépose des radiateurs électriques • Pose de panneaux photovoltaïques-fournisseur d’électricité •Isolation, Chauffage, ventilation (VMC), production d’ECS, consommations d’eau

 ►*Isolation (12 points)*

Remplacement des fenêtres • Remplacement de la porte d’entrée • Mise en place d’un sas dans l’entrée • Renforcement de l’isolation du plancher dans le grenier • Isolation sous rampant • Isolation externe du chien assis en bois • Isolation interne du chien assis • Isolation externe de l’entrée en bois • Isolation interne de l’entrée en bois • Isolation externe de la cage d’escalier en bois • Isolation interne de la cage d’escalier en bois • Isolation des murs à l’extérieur

 ►Autres systèmes de chauffage (3 points)

Utilisation d’un poêle à pétrole • Mise en place d’un chauffage au bois (Cheminée, insert, foyer fermé et ventilé etc.…) • Mise en place d’un chauffage au gaz

 ►Ventilation mécanique contrôlée VMC - Eau - Production d’eau chaude sanitaire. ECS (5 points)

Mise en place d’un caisson double flux dans le grenier • production d’eau chaude sanitaire par panneaux solaires • ECS Chauffe eau thermodynamique • Mise en place d’un récupérateur d’eau de pluie pour usage sanitaire • Mise en place d’un récupérateur d’eau de pluie pour arrosage du jardin.

**• Les étapes possibles du projet**

- Cette mise en place de l’enquête par l’ASLV représente la 1ère étape de la démarche de réhabilitation énergétique du lotissement.

- A cette étape seule l’ASLV porte ce projet.

- C’est en fonction du résultat de celle-ci et de l’approbation par l’ASLV, qu’un lien officiel pourrait- être mis en place avec les institutionnels et professionnels. Pour toute suite, éventuelle, à donner.

- Comme dit précédemment des contacts officieux auront été établis entre temps.

**•Calendrier indicatif pour mener à bien cette opération**

►**L’ AG ASLV du** **5 avril 2012**

 -Présentation Initiale de la problématique : Plan logement /Grenelle de l’environnement et le lotissement du Valmoutier.

►**Jeudi 3 Mai -Réunion des délégués de quartier**

-Présentation du projet de réhabilitation aux délégués et obtention de l’aval de l’ASLV.

►**De mai à Juin**

 **-**Visite des copropriétaires absents à l’AG (Jean Paul & Alain)

►**Juin**

 -Présentation du projet d’enquête aux copropriétaires intéressés.

**►Octobre novembre**

 -Distribution et collecte de l’enquête

 -Dépouillement des infos.

**►Fin Novembre**

 -Première réunion du G.E.S.T.E - 1er CR sur l’enquête